

Digitaliser et animer une offre de formation (CP FFP)

RS6025 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333
Formacode(s)	44554
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/06/2022
Date d'échéance	01/06/2024

Certificateur(s)

MARIJUL RH · SIRET : 47842394000020

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
MARIJUL RH	47842394000020	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification concerne les salariés et particuliers de tous secteurs d'activité, Son but étant d'accompagner les formateurs/formatrices en activité à la transformation digitale de leur offre. Cette certification a pour vocation de participer à leur évolution de carrière. Les candidats doivent avoir suivi la formation du même nom pour pouvoir accéder à la certification.

Ils doivent également avoir 2 ans (à minima) d'activité en tant que formateur/formatrice. Ils doivent pouvoir fixer des objectifs pédagogiques et des indicateurs de mesure pour évaluer les acquis des apprenants. De plus ils doivent avoir repéré le/les sujet(s) qui constituent l'offre de formation qu'ils souhaitent digitaliser.

Celle-ci permet aux personnes certifiées de :

- Concevoir un projet de formation multimodal dans le respect de l'environnement de la formation numérique en réponse à des besoins identifiés.
- Créer sa ressource pédagogique multimédia dans une démarche structurée.
- Animer et évaluer des classes virtuelles et des temps d'autoformation guidés.

Pour acquérir la certification, le candidat doit, dans un premier temps, suivre la formation « Digitaliser et animer une offre de formation (CP FFP) », qui lui permet d'avoir accès aux épreuves certificatives. La durée de la formation est de 84h (soit 12 jours). Elle est répartie sur 3 à 4 mois avec des intersessions. C'est une formation mixte avec des séances en présentiel et en distanciel, avec une possibilité de visio-conférence.

Il est possible de suivre la formation sur 2 années maximum.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées sont les suivantes :

C1. Construire et justifier une offre de formation hybride en choisissant le modèle de conception, les outils de production et les outils de diffusion, adaptés au contexte du projet et qui s'intègre dans l'environnement de la formation numérique.

C2. Concevoir et diffuser une ressource pédagogique multimédia scénarisée par un storyboard qui intègre les règles de conception visuelle afin de l'implémenter dans l'outil de diffusion identifié.

C3. Animer une séquence de formation à distance, synchrone et asynchrone, en sélectionnant l'évaluation adaptée.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- 2 ans à minima d'activité en tant que formateur.
- Capacité à fixer des objectifs pédagogiques et des indicateurs de mesure pour évaluer les acquis des apprenants.
- Capacité à repérer le/les sujets constituant l'offre de formation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

2 professionnels externes issus du secteur de la formation professionnelle
et 1 personne représentant l'équipe pédagogique

Base légale

Date de décision	01/06/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/06/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	2	—	—	—
2020	7	—	—	—
2019	4	—	—	—
2018	1	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS3903

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://marijul.com/formations-salaries.html#conception>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6025/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	100 %
Période	01/2023 – 06/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
----------------------	---

Montant total engagé	8 526 €
Coût moyen par dossier	2 842 €
Durée moyenne	84 h
Période	12/2022 – 01/2023
Reste à charge titulaire	51 %
France compétences	49 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.